

Lycée Henri Wallon, Aubervilliers

A l'attention de Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil,
Sous couvert du Chef d'établissement

A Aubervilliers, le 13/10/2011

Monsieur le Recteur,

Nous avons appris avec surprise le mardi 11 octobre lors d'une entrevue avec notre Chef d'établissement, la suppression de la section BTS CGO du lycée Henri Wallon. Madame la Proviseure nous a également exposé les différents critères ayant motivé votre décision.

Nous nous opposons à cette décision prise sans concertation avec les équipes pédagogiques, les syndicats et les chefs d'établissement. Nous sommes d'autant plus étonnés que nous avons eu une réunion en mai 2010 avec nos IA-IPR responsables de la filière, durant laquelle un certain nombre d'axes de progression ont été identifiés. Depuis, plusieurs projets ont été accomplis et d'autres sont toujours en cours de réalisation.

Nous condamnons donc cette décision qui semblerait n'être motivée que par des considérations budgétaires.

C'est pourquoi, nous vous demandons de recevoir une délégation de l'équipe enseignante et de représentants syndicaux de l'établissement avant le 22 octobre, afin que nous puissions vous présenter les raisons pour lesquelles nous défendons le maintien de la section BTS CGO du lycée Henri Wallon.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Recteur, d'agréer nos salutations distinguées et de bien vouloir croire en notre dévouement pour le Service public d'Education.

L'équipe pédagogique de la section BTS CGO
Les représentants syndicaux des sections SNES-FSU et CGT